



## Compte-Rendu du Conseil d'école du mardi 18 juin 2019

### Informations générales

Désignation d'un secrétaire de séance : Alexandra Raingeard

Sont présents :

- ❖ **Les enseignants de l'école** : Mme Roptin (directrice), Mme C. Guyomard (GS), Mme Richard (remplacement MS-GS), Mme Robert et M. Garnier (CP), Mme Monot (CE1), Mme Raingeard (CE1-CE2), Mmes Lefkir et Le Brec(CE2), Mme Perrin (CM1), Mme Perry (CM2), Mme Xu (CM1-CM2)

Excusées : Mmes R. Guyomard (MS-GS) et Mme Cadiou (arrêt maladie), Mmes Martin (TPS-PS), Monod (TPS-PS + MS-GS), Boudier Aebischer (PS-MS) et Guinic (CM1) (temps partiels), Mme Barillot (MS) (en congé), Mmes Bitauld et Le Moëllic.

**ATSEM** : Marie-Noëlle Gaillard

- ❖ **Les parents** : Mme Chantal Allouet, Mme Anaïs Naudin, Mme Delphine Sirera, Mme Anne-Sophie Nicolazo, Mme Stéphanie André, Mme Audrey Deleau, Mme Karine Bordeau, Mme Gwenaëlle Joncour, Mme Christelle Lange, M. Saïd Boussaad

Excusés : Mme Emmanuelle Dufeu, M. Jean-Michel Leclerc, Mme Virginie Barbedette, et Mme Lucie Mordel

- ❖ **La mairie** : M. Jean-Luc Gaudin (Maire) et Mme Muriel Blouin (adjointe aux affaires scolaires)

- ❖ **Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire** : M. Julien Bonnier

- ❖ Excusé : M. Letort (Inspecteur de l'Education Nationale)

### Bilan de l'année scolaire 2018-2019

- **Classe de mer pour les CE2 (52 élèves)** : du 23 au 26 avril 2019 à Pléneuf-Val-André

Retour : Mme Le Brec dit que c'était un très bon séjour. Il y a eu une bonne ambiance entre les élèves et le contenu proposé par le centre de Pléneuf était intéressant et parfaitement adapté à des élèves de CE2.

Mme Roptin rappelle que la classe de mer est possible grâce à la participation de la municipalité (4 000 euros) et de l'APE (1 500 €). L'USEP participe également : il restait 1 137 € à payer cette année malgré une participation des familles de 90 € pour les 4 jours.

- **Maternelle : Projet : « Le corps et les 5 sens »**

- **Intervention d'une danseuse professionnelle [« Danse contact »]** (grâce à la subvention mairie attribuée pour le projet d'école de l'année)

Retour : déjà évoqué au dernier conseil d'école

- **Ateliers argile :**

Retour : Mme Guyomard explique que Mme Besnard, une plasticienne, est intervenue dans les 6 classes de maternelle. Après une découverte sensorielle de la matière et la réalisation de traces, d'empreintes, les

élèves ont réalisé un objet chacun avec des consignes un peu différentes dans chaque classe. Le coût de ces interventions était de 1 128 euros. (participation de l'APE )

- **Cycle 2 : Projet musique jazz à l'école et danse charleston « I Charleston Pont-Péan »**

Retour : M. Garnier explique que c'est un projet qui a concerné toutes les classes de cycle 2. Le 1<sup>er</sup> temps fort était la venue de musiciens de jazz pendant 2 jours : concert suivi d'une intervention dans chaque classe avec percussions, apprentissage d'un chant. Le 2<sup>ème</sup> temps fort s'est déroulé dans les classes pour l'apprentissage de chants et de danses. Une vidéo « I charleston Pont-Péan » a été réalisée. Le 3<sup>ème</sup> temps fort était le spectacle le lundi 3 juin devant les parents qui a remporté un vif succès au vu des messages reçus par les enseignants.

- **Cycle 3 : Projet « Urbanités »**

Retour : Mme Perry explique qu'elle a fait un photo reportage sur la mine de Pont-Péan avec sa classe. Ils ont remporté le prix régional et ont été récompensés par 2 tablettes pour la classe. Ils ont également remporté le prix national. Le prix de ce concours est une journée à Paris tous frais payés (transport en train + métro + Palais de la découverte), le jeudi 20 juin d'où le report du spectacle prévu initialement ce jour-là au **mercredi 3 juillet**.

Dans le cadre du projet Urbanités, plusieurs artistes sont intervenus auprès de tous les élèves du cycle 3 : la compagnie Engrenages pour la danse hip-hop, l'école de musique pour un travail sur les percussions ainsi qu'un slameur.

- **Cycle balle ovale pour les CM1** : Retour : Mme Perrin explique que tous les élèves de CM1 ont bénéficié d'un intervenant pour la balle ovale, M. Philippe LEBAS. Cette découverte a été suivie d'une rencontre inter-écoles le vendredi 20 juin avec de bons résultats pour les élèves de Pont-Péan.
- **Cycle basket** : grâce à l'intervention de Gervais Okoko Ekaba (animateur sportif à Bruz) pour toutes les classes du cycle 2.

Retour : Mme Lefkir dit que chaque classe de cycle 2 a bénéficié de 6 séances, que le partenariat s'est très bien passé et qu'il sera vraisemblablement renouvelé l'année prochaine. Cela permet de faire découvrir ce sport aux enfants. Le club de basket de Bruz a offert des ballons à l'école.

M. le Maire précise que le club de basket de Pont-Péan connaît actuellement des difficultés liées au manque de bénévoles et au manque d'engagement des joueurs.

- **Formation « Premiers secours »** : la formation prévue pour les CM1 grâce à la subvention mairie a eu lieu au mois d'avril grâce à l'intervention de l'union départementale des sapeurs-pompiers.

Retour : Cette formation s'est très bien passée. Elle sera reconduite l'année prochaine avec les mêmes intervenants.

- **Intervention d'une canadienne anglophone au cycle 2** : Mardi 18 juin, les classes de cycle 2 ont reçu dans leur classe, Suzanne, une canadienne anglophone pour présenter le Canada, raconter une histoire, chanter etc. Cela a permis aux élèves d'échanger en anglais.

## **Effectifs au 18 juin 2019 et la rentrée 2019/2020**

Maternelle : **157** élèves répartis en 6 classes

Elémentaire : 260 élèves répartis en 10 classes

Classes	TPS	PS	MS	GS	Total
Nombre d'élèves	20	38	52	47	<b>157 (161 actuellement) 141 comptés car seulement 6 TPS compteront pour le calcul des effectifs à la rentrée</b>

Classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Nombre d'élèves	47	52	40	55	66	<b>260 (260 actuellement)</b>

Total sur l'école primaire : **417 élèves**

- **La répartition envisagée (sous réserves) en élémentaire** : 2 CP, 2 CE1, 1 CE2-CM1, 1 CE2, 1 CM1, 1 CM1-CM2, 2 CM2

- **Les rythmes scolaires**

- Le DASEN a donné son accord au projet d'aménagement de la journée scolaire sur la commune de Pont-Péan de façon dérogatoire et expérimentale pour un an.
  - **L'observatoire s'est réuni le 11 juin** sans la présence de Mr Letort (inspecteur de l'Education Nationale) et de Mr Notheisen. Durant cette réunion, il a été dit que des enseignants militants de la semaine de 4 jours 1/2 émettaient des doutes sur ce rythme scolaire car ils trouvent que les enfants sont fatigués, que leur capacité d'attention diminue au cours de la semaine, qu'ils ont du mal à se mettre au travail en particulier le vendredi après-midi. Les enseignants ont également émis leurs difficultés dans le cadre d'une école fusionnée : classes à double-niveaux avec des horaires différents, organisation des décloisonnements, réunions... Certains parents ont fait remonter des difficultés pour se remettre au travail le soir pour les devoirs. Mr le maire a fait remonter les remarques échangées durant cette réunion à Mr Letort et le fait qu'il souhaiterait que cette réforme se base sur des données évaluées précisément et pas sur du ressenti. Il a également précisé qu'il souhaiterait que cet observatoire soit élargi car sinon il manque d'intérêt.

M. Bonnier ajoute qu'il va échanger sur ce sujet auprès de ses collègues dans les communes autour à 4 jours 1/2 et que l'observatoire va se poursuivre avec une réunion au premier trimestre de l'année scolaire 2019. Il dit que ce serait intéressant d'avoir un retour sur le ressenti des élèves de CP de 2019-2020 qui vont redécouvrir la semaine de 4 jours 1/2 en CP alors qu'ils étaient à 4 jours en GS.

Il est demandé un avis sur la semaine de 4 jours aux enseignants de maternelle. Mme Guyomard répond que c'est profitable pour les GS qu'il était très difficile de remettre au travail après le temps péri-éducatif de l'après-midi mais que les avis sont partagés pour les PS et les MS qui se reposent.

- **Les horaires de l'école primaire** restent inchangés pour la prochaine année scolaire.
  - Horaires pour la maternelle : 8h45 – 12h / 14h00 – 16h45 : lundis, mardis, jeudis et vendredis
  - Horaires pour l'école élémentaire
    - 8h45 - 12h / 14h00 – 15h15 (lundis, jeudis pour le C3 et mardis, vendredis pour le C2)
    - 8h45 – 12h / 14h – 16h30 (lundis, jeudis pour le C2 et mardis, vendredis pour le C3)
    - 8h45-12h15 les mercredis
- **Les projets 2019/2020 :**

- **Poursuite de la rentrée dans les classes pour le cycle 3** : les enseignants de cycle 3 notent que ce moment est l'occasion de pouvoir parler avec les enfants et que ça permet une mise au travail différente et plus rapide.
- **Mise en place d'un règlement pour améliorer le climat scolaire, qui sera communiqué aux familles** : la directrice précise que les enseignants du cycle 2 et 3 finissent leur formation sur le climat scolaire le 25 juin et que suite à cette formation, un nouveau règlement pour les élèves sera rédigé et communiqué aux parents.
- **Projet sur la solidarité de la maternelle au collège** : actions solidaires avec l'Afrique. La directrice précise que ce projet est en cours d'élaboration.
- **Projet musique, chant, danses africaines demandé pour le cycle 2 à l'école de musique de Bruz.**

## Fonctionnement de l'école

- **Le numérique à l'école**
  - Installation d'un VPI en élémentaire, au CP.
  - Réunion prévue sur l'informatique la semaine prochaine. M. Touchet est venu faire un état des lieux du numérique à l'école primaire de Pont-Péan. Suite à cette visite, il a rédigé un rapport. La municipalité et des enseignants vont le rencontrer pour définir un projet adapté au mieux aux besoins de l'école : achat de nouveaux équipements informatiques après consultation auprès de plusieurs entreprises, établissement d'un plan pluriannuel comme pour les VPI. La municipalité dispose d'un budget de 6000 euros pour ce projet. Un parent s'interroge sur l'intérêt de la location de matériel ou de la maintenance. Mr le maire dit que la question est à reposer car en effet un contrat de location permet d'avoir du matériel en bon état car renouvelé. Un parent demande s'il ne serait pas nécessaire de demander aux parents d'élèves s'ils n'ont pas des ordinateurs à donner. M. le Maire répond que le prestataire informatique ne peut pas intervenir ensuite sur du matériel non financé par la mairie. Cela entraîne donc une difficulté de la maintenance de ce matériel sachant que leur configuration est différente.
- **Point sur les travaux et les équipements dans les classes**
  - **Travaux / équipements effectués**
    - Élémentaire : Enrobé entre la cour du cycle 2 et du cycle 3 ; une ligne téléphonique permettant de joindre le cycle 2 et de passer des appels, ainsi que le transfert des appels dans le bâtiment du cycle 3 en cas d'absence de la direction.
    - Abaissement du plafond dans le pôle enfance et changement des luminaires.
  - **Travaux / équipements qui vont débuter à partir du 8 Juillet**
    - Ecole maternelle : désamiantage d'une partie de l'école. Des parents seront les bienvenus pour aider au déménagement le vendredi 5 juillet et réinstaller les classes le mercredi 28 août.
    - Ecole élémentaire : VMC dans le bâtiment A (cycle 2)

## Questions diverses :

- **Jeudi 27 Juin à 17H45**, une réunion avec les parents (sans les enfants) des élèves qui entrent en CP l'année prochaine, aura lieu dans la classe de M. Garnier. L'APE y sera représenté. M. Garnier précise que les élèves de GS vont découvrir les classes de CP et leurs enseignants lors d'un échange sur le temps scolaire entre les élèves du CP et de la GS.
- **Retour sur le travail d'Antoine Robert à la restauration** : Mme Blouin explique que M. Robert a été embauché pour un an dans le cadre d'une licence pro. Il a durant cette année permis de passer de 40 à 50 % de bio. Il a aussi aidé le cuisinier à mieux maîtriser ses couts d'achat. Il a poursuivi le travail sur le gaspillage alimentaire : actuellement, le poids moyen de déchets par enfant et par jour est de 85 g alors que la moyenne nationale est de 120 g. M. Bonnier ajoute que l'objectif est de

diminuer encore ce poids en continuant de sensibiliser les enfants. Pour cela, l'équipe y travaille au quotidien. M. Robert est intervenu sur le temps périscolaire pour faire goûter de la soupe. Un parent dit que le discours est transmis à la maison par les enfants.

M. le Maire ajoute qu'à Pont-Péan, il y a un repas végétarien tous les 15 jours et que cela fonctionne bien contrairement à d'autres communes.

- **La fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin.** Mme Sirera rappelle qu'il y a besoin de bénévoles.
- **De nombreux vêtements sont oubliés dans les cours de l'école.** Que peut-on mettre en place pour éviter cela ? Quelques idées ont été proposées par les parents et les enseignants comme repréciser aux parents d'étiqueter, demander aux enfants s'ils ont bien leurs vêtements en entrant en classe, mettre en place un service de ramassage des vêtements, sensibiliser davantage les enfants, avoir un endroit où sont posés les vêtements égarés. C'est un sujet à revoir.

M. le Maire conclue le conseil d'école en remerciant Marie-Noëlle pour ses années passées au service des enfants à Pont-Péan. Il souligne son professionnalisme et son engagement.

La secrétaire : Alexandra Raingard

La directrice : Ghislaine ROPTIN